

Labruguière. Investissements : le premier programme prévoit 1 400 000€

Publié le 26/04/2014 à 03:50



770 000 € sont nécessaires pour terminer les travaux du pôle scolaire./Photo DDM, B. M.

Lors du précédent bilan d'orientation budgétaire analysé en conseil municipal, la section d'investissements a mis en avant un premier programme concernant le mandat 2014-2020, qui pourrait s'équilibrer à hauteur de 1 400 000 €. Ce programme reprend les opérations déjà subventionnées ou qui ont fait l'objet d'une demande de subvention dans le cadre de la dotation d'équipement des territoires ruraux et auprès du conseil général.

Une enveloppe budgétaire de 770 000 €, soit 57 % du programme d'investissement, est nécessaire pour finir de régler les travaux engagés sur le pôle scolaire et lancer les appels d'offres pour l'acquisition du mobilier et des équipements pédagogiques. Une première tranche de travaux sera engagée pour la mise en conformité du groupe scolaire Saint-Hilaire.

La Ville consacrera une enveloppe importante aux investissements dits « courants » qui participent au maintien et à l'amélioration du patrimoine (voirie, éclairage public...) ainsi qu'à la modernisation des services municipaux et à la mise aux normes des installations (bâtiments et installations sportives).

Les prévisions sont les suivantes : acquisition de matériel, 67 000 €; bâtiments communaux, 190 000 €; voirie, éclairage public, espaces verts, 128 000 € ; travaux en forêt, 15 000 €; pôle scolaire, 770 000 €; école Saint-Hilaire, 200 000 €.

Ces opérations seront financées par l'autofinancement prévisionnel dégagé par la section de fonctionnement (environ 300 000 €) compte tenu de dépenses et de recettes évoquées, le fonds de compensation de la TVA, les cessions, les amendes de police et autre subventions. Ce programme d'investissements est équilibré sans emprunt.

La Dépêche du Midi